

LE CERCLE

Les Echos - Le Cercle (site web)

jeudi 15 octobre 2026 - 14:10 UTC +0200 1023 mots

« La Francophonie multilatérale nécessite un nouveau souffle »

La Francophonie multilatérale a-t-elle encore une raison d'être à l'heure du retour des rapports de force entre puissances ? Le sommet de Phnom Penh, qui doit élire son secrétaire général les 15 et 16 novembre, sera décisif, estime Frédéric Turpin, professeur d'histoire contemporaine à l'université Savoie Mont Blanc.

Le prochain sommet de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), qui se tiendra à Phnom Penh les 15 et 16 novembre, doit élire un nouveau secrétaire général ou renouveler l'actuelle secrétaire générale.

Le choix n'a rien d'anodin puisque le secrétaire général est l'incarnation de la Francophonie multilatérale et son premier responsable. L'élection du secrétaire général n'a pas toujours, par le passé, suscité tant d'attentes. Mais, aujourd'hui, l'OIF se trouve à la croisée des chemins, tant dans ses priorités d'actions et donc le sens de son projet, qu'en raison d'un environnement international très dégradé.

Plus de 50 ans d'histoire

À partir de la création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) en 1970, l'histoire de la francophonie multilatérale rime avec coopération linguistique - la défense de la langue française - et culturelle - promotion des cultures et des valeurs francophones.

Il faut attendre 1986 et la réunion à Versailles, à l'initiative du président François Mitterrand, du premier sommet des chefs d'Etat et de gouvernements francophones pour que se dessine une dynamique d'institutionnalisation d'une francophonie plus politique.

En 1997, lors du sommet de Hanoi, la charte de la Francophonie, qui devient ensuite l'OIF, est adoptée et le poste de secrétaire général est créé pour diriger cette nouvelle organisation de coopération intergouvernementale. L'OIF n'est pas seulement un acteur de coopération linguistique et culturelle, elle devient aussi un acteur de coopération politique et sécuritaire qui entend servir de faiseur de paix dans les crises internes et externes propres à l'espace francophone.

Pour mener à bien cette extension thématique et géographique - au-delà des pays partiellement ou entièrement francophones - de la Francophonie multilatérale, le président Jacques Chirac impose comme premier secrétaire général l'égyptien Boutros Boutros Ghali, ancien secrétaire général de l'ONU.

Essoufflement à partir de 2015

Fort de sa grande expérience internationale, Boutros Boutros Ghali forge l'OIF actuelle telle une grande organisation internationale, maillon du multilatéralisme alors triomphant. En 2002, lors du sommet de Beyrouth, c'est encore Jacques Chirac qui impose l'ancien président sénégalais Abdou Diouf au secrétariat général contre l'ancien Premier ministre et romancier congolais Henry Lopes.

Jusqu'en 2015, son magistère est marqué par la défense des faits politiques francophones et ses médiations remarquées en Afrique. Ses successeurs la canadienne Michaëlle Jean et la rwandaise Louise Mushikawabo ne disposent pas de sa stature personnelle et donc de la même capacité à incarner la francophonie multilatérale et à impulser de nouvelles dynamiques.

Cet essoufflement est d'autant plus marqué que les successeurs de Jacques Chirac à l'Elysée, Nicolas Sarkozy puis François Hollande, s'intéressent peu à la francophonie. Seul Emmanuel Macron relance la politique française de la francophonie mais se montre peu porté sur la francophonie multilatérale.

C'est lui qui, dans une optique de pacification des relations franco-rwandaïses plus que dans l'intérêt de la francophonie, impose, en 2018, l'ancienne ministre des Affaires étrangères du Rwanda Louise Mushikawabo lors du sommet d'Erevan. Réélue en 2022, elle brigue aujourd'hui un troisième mandat face à la mauritanienne Coumba Ba (ancienne ministre), au roumain Dacian Cioloș (ancien Premier ministre) et à la congolaise Juliana Amato Lumumba (ancienne ministre).

L'élection d'un nouveau secrétaire général revêt cette année une importance cruciale. La Francophonie multilatérale nécessite un nouveau souffle comme ce fut le cas en 1986, 1997 ou 2002. À l'heure où le multilatéralisme s'efface de plus en plus devant le jeu des puissances et la défense intransigeante de leurs intérêts, où la mondialisation patine face au retour des protectionnismes, c'est le sens même de cette organisation, conçue par Jacques Chirac et bien d'autres

comme un outil de pacification des rivalités interétatiques, de démocratisation et de maîtrise de la mondialisation, qui est en jeu.

Ce rôle international a-t-il encore lieu d'être ? D'autant que l'élargissement de l'OIF au-delà du socle francophone initial a en partie brouillé le sens d'une union fondée sur le partage d'une langue commune et de ses valeurs. Ne doit-on pas recentrer la francophonie multilatérale sur sa raison d'être, la défense de la langue française et la promotion des valeurs francophones - quelles que soient nos diversités culturelles ? Ce qui impliquerait probablement de se séparer des pays qui n'ont qu'un lien lointain avec la langue de Molière.

Ce retour vers une OIF acteur majeur de coopération linguistique et culturelle ne pourrait-il se compléter par le développement d'une francophonie économique plus vivante ? Enfin, l'avenir de la francophonie multilatérale ne se conçoit pas sans une France qui, sans monopoliser la tête d'affiche, sache jouer une partition constructive, fruit d'une vision assumée du devenir de cette grande union solidaire et d'engagements financiers conséquents.

Toutes ces interrogations nécessitent des choix qui conditionnent l'avenir de l'OIF. L'élection d'un nouveau secrétaire général doit être enfin l'occasion de ce nécessaire aggiornamento qu'il devra incarner et faire vivre. Car l'OIF n'existe pas que par la seule grâce de ses textes fondateurs. Elle continuera à être et agir tant que ses membres se reconnaîtront en elle et qu'ils y trouveront leurs intérêts dans la réalisation de programmes concrets qui traduiront en actes la solidarité francophone. Comme son aîné à Hanoï en 1997, le sommet de Phnom Penh doit être cette nouvelle renaissance de la francophonie multilatérale.

Frédéric Turpin est professeur d'histoire contemporaine à l'université Savoie Mont Blanc et membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.

Frédéric Turpin

Encadré(s) :

DECRYPTAGE - A l'ONU, Macron dépeint un monde entré dans un « nouvel âge de la barbarie »

<https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/a-lonu-macron-depeint-un-monde-entre-dans-un-nouvel-age-de-la-barbarie-2252980>

TRIBUNE - Diplomatie africaine : « Instrumentaliser les diasporas pourrait fragiliser une cohésion sociale déjà sous tension »

<https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/diplomatie-africaine-instrumentaliser-les-diasporas-pourrait-fragiliser-une-cohesion-sociale-deja-sous-tension-2231047>

TRIBUNE - Parité Nord-Sud : « La francophonie peut être cette plateforme où le capital financier du Nord rencontre le capital humain et créatif du Sud » <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/parite-nord-sud-la-francophonie-peut-etre-cette-plateforme-ou-le-capital-financier-du-nord-rencontre-le-capital-humain-et-creatif-du-sud-2240449>

« Nous refusons le nouveau colonialisme » : le message de fermeté de Macron face aux offensives de Trump

<https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/nous-refusons-le-nouveau-colonialisme-le-message-de-fermete-de-macron-face-aux-offensives-de-trump-2208560>

© 2026 Les Echos

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news•20261015•ECL•02100863382431